Le gouvernement ouvert vise à renforcer la gouvernance en favorisant une transparence accrue, la responsabilité et l’engagement public, particulièrement par l’entremise d’outils numériques. Un nombre croissant de gouvernements canadiens définissent leur approche par trois volets; les données ouvertes, l’accès à l’information et le dialogue ouvert.   
  
Les deux premiers engagent un gouvernement à rendre ses archives de données et d’information disponibles au public et faciles d’accès. Les données ouvertes contribuent à la reddition de comptes en fournissant les preuves menant aux décisions. L’accès à l’information contribue à la transparence en permettant au public de voir ce qui se passe entre les murs du gouvernement.   
  
Mais l’ouverture implique aussi une volonté à considérer de nouvelles idées. Si les consultations traditionnelles offrent aux participants l’opportunité de donner leur opinion sur une question, le dialogue ouvert engage les citoyens, les intervenants, d’autres gouvernements ou certaines sections d’un seul gouvernement, dans des discussions respectueuses sur des questions ou des objectifs importants.   
  
Les participants travaillent ensemble afin de reformuler les questions, identifier les priorités, évaluer les preuves, faire des compromis et trouver des solutions. Le dialogue ouvert consolide la prise de décision en s’assurant que différentes options sont considérées, permettant à des experts et des gens d’expérience à se prononcer sur des questions complexes, et en aidant à bâtir la confiance et le soutien du public sur les décisions.   
  
Le dialogue ouvert est ainsi un type de processus d’engagement différent des consultations traditionnelles. Il suit différentes règles et produit des attentes et des comportements différents parmi les participants. Les principes dans ce document articulent certaines de ces différences et met en place des standards clairs pour que les gouvernements et les participants puissent concevoir et initier des processus de dialogue ouvert. Cependant, ils ne donnent pas d’instructions pour leur implantation.   
  
Par exemple, les planificateurs de processus s’entendent souvent qu’un processus ‘inclusif’ devrait être conçu afin d’inclure les individus ou organismes ayant un intérêt dans la question, mais sont souvent en désaccord sur la façon dont cela devrait être mis en pratique.

Bien que les débats sur l’implantation soient importants et nécessaires, les principes énoncés ici évitent de tels engagements. Ils demeurent à un niveau plus élevé de généralités afin de gagner un large éventail de soutien de la part des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, ainsi que des citoyens. Ils sont aussi un chantier dynamique et il est attendu qu’ils évolueront et changeront au fil du temps.Les processus de dialogue ouvert devraient :

1. Prioriser la conception  
   1. Établir des objectifs clairs : Les objectifs du processus devraient être clairs, pertinents et atteignables. Les échéanciers devraient être réalistes.
   2. Choisir le bon type de processus : Le partage d’informations, la consultation et le dialogue sont différents types de processus qui conviennent à différentes tâches. Lors de la conception d’un processus, le type de processus devrait s’aligner avec la tâche à accomplir.
   3. Concevoir en fonction du contexte : Les processus de dialogue ouvert ne sont pas d’un modèle unique. Un seul processus peut comprendre plusieurs volets de dialogues ou différentes méthodes d’engagement à chaque étape. Les besoins du processus changent selon le contexte – qui lui aussi peut changer. Chaque processus et chaque étape devraient être conçus et révisés avec une attention particulière aux circonstances et contraintes qui l’entourent, avec une possibilité de faire des ajustements si nécessaires.
   4. Établir des balises claires pour la prise de décision : La portée ou les balises des décisions que les participants sont invités à considérer devraient être clairement définies afin que les participants sachent ce qui est sur la table et ce qui ne l’est pas.
   5. Communiquer ouvertement et avec transparence : Dès le début d’un processus, les gouvernements devraient s’assurer que toutes les informations pertinentes sont facilement accessibles; ils devraient aussi expliquer comment les contributions et les idées seront utilisées dans leur propre prise de décision. À la fin d’un processus, les gouvernements devraient faire une rétroaction au public sur la manière dont les résultats ont été considérés et utilisés. Les gouvernements devraient être prêts à discuter ouvertement du processus et de sa conception tout au long dudit processus.
   6. Mesurer et évaluer efficacement : Des mesures et indicateurs appropriés devraient être mis en place afin d’évaluer le progrès et les résultats d’un processus. Les gouvernements devraient surveiller attentivement chaque étape du processus et être ouverts aux ajustements afin d’assurer que les objectifs sont rencontrés.
2. Engager la communauté  
   1. Soyez inclusifs : L’éventail des participants devrait refléter et représenter équitablement les parties-prenantes concernées et la diversité des points de vue et intérêts qui entourent le sujet, et ce sans discrimination.
   2. Expliquez le processus : Les dirigeants du processus devraient expliquer aux participants comment le processus se déroulera; incluant les objectifs, le rôle des participants, les différentes étapes, l’utilisation d’outils ou d’approches spéciaux, les échéanciers ainsi que les résultats attendus.
   3. Validez le processus : L’intégrité du processus devrait être discutée avec les participants avant le début du dialogue et devrait être revisitée durant le processus si nécessaire.
   4. Soyez ouverts et respectueux : Tant les gouvernements que les participants devraient être francs quant à leurs points de vue, tout en les exprimant de manière respectueuse, honnête et courtoise. Chaque participant devrait écouter et considérer le point de vue des autres.
   5. Rendre le processus accessible : Les contraintes à la participation devraient être abolies afin d’assurer que les personnes de toutes capacités, régions et milieux puissent participer entièrement au processus.
3. Diriger le changement et la transformation  
   1. Adoptez une approche pangouvernementale : Les gouvernements devraient défendre le dialogue ouvert comme outil clé afin de transformer le gouvernement et établir une culture basée sur l’ouverture, l’apprentissage, la prise de risque, le dialogue et la collaboration.
   2. Engagez-vous à l’amélioration continue : Les gouvernements devraient s’engager à continuellement améliorer leurs connaissances et leurs compétences à engager le public. Ils devraient continuer à expérimenter avec de nouvelles méthodes et de nouveaux outils afin d’augmenter leur portée, la profondeur et l’accessibilité des processus d’engagement.
   3. Assurer la direction : Le dialogue ouvert exige un leadership engagé. Les décideurs provenant tant du service public que politique ont des rôles critiques à jouer et doivent travailler ensemble afin d’assurer le succès du processus.
   4. Diffuser l’engagement : Les gouvernements devraient utiliser une panoplie d’outils et de moyens faciles d’usage afin d’assurer que le public est au courant d’opportunités d’engagement qui pourraient les intéresser.